



Journal de la Section des Directeurs

N° 28 février 2006

SNUI - 80/82 Rue de Montreuil 75011 Paris - Tél : 01-44-64-64-44 - Fax : 01-43-48-96-16 - E-mail : snui@snui.fr - <http://www.snui.fr>

Campagne de cotisations 2006

Plus de 140 agents relevant de la CAP 1 ont fait confiance au SNUI en 2005 en acquittant une cotisation syndicale. Le SNUI les en remercie et la section des directeurs s'en félicite. La campagne de renouvellement et d'adhésion 2006 est bien lancée. Vous trouverez ci dessous le tarif des cotisations 2006 ainsi que les modalités pratiques de règlement.

Pouvoir d'achat: ils sont drôlement forts

Proposer une augmentation de 0,5 % de la valeur du point d'indice en 2006 et la même chose la veille des élections présidentielles est politiquement habile.

C'est assez pour ne pas transformer les fonctionnaires en martyrs. Suffisant pour donner une image de rigueur budgétaire et justement dosé pour marquer une sévérité idéologique envers la " France protégée".

Mais entériner de fait la baisse du pouvoir d'achat sur les revalorisations collectives présente un avantage collatéral non négligeable consistant à pousser chacun à aller chercher lui-même à la force du poignet s'il le désire, le maintien de son pouvoir d'achat.

Soit dans des mesures d'intéressement individuel comme la réduction de cadence avec la notation (et même là dessus des économies sont réalisées cf. infra) soit dans des mécanismes d'intéressement spécifiques et non reductibles comme la prime à la DPR qui sera versée aux agents de la DGI impliqués dans la mise en œuvre de cette réforme. Soit enfin dans la recherche de mesures catégorielles de revalorisation de carrières.

En inscrivant "chacun pour sa peau" en préambule des accords salariaux que certaines organisations peu sourcilleuses sur les valeurs s'acharnent à vouloir ratifier, le gouvernement fait d'une pierre deux coups. Il se la joue fin politiquement et il contribue à provoquer la division des personnels.

Et ce n'est pas la journée d'action en demi-teinte et sans lendemain du deux février dernier qui pouvait y faire grand chose.

Il faut être bon joueur, à ce niveau, le cynisme c'est de l'art.

Emplois de commandement 2006 première partie

La CAP des emplois de commandement s'est tenue le 12 janvier dernier. Mme Bied-Charreton, qui présidait cette CAP, a souligné l'importance du projet ce qui a entraîné du retard dans la publication du mouvement.

Le projet comporte 22 cadres en promotion, 9 directeurs en mutation, 2 promotions à l'emploi de DI et 29 candidats promus directeurs départementaux.

Pour les directeurs départementaux le taux de promotion s'élève à 61,07 % soit le plus élevé depuis 1997. A noter que par suite de deux désistements tardifs, 47 directeurs divisionnaires ont effectivement participé aux épreuves d'où le taux élevé de réussite. Le prochain tableau sera sans doute un peu en retrait.

Le SNUI a exprimé sa satisfaction sur l'amplitude du mouvement et demandé des explications sur les règles appliquées. Notamment sur les principes qui régissent les cas de nomination sur place ainsi que sur les raisons qui expliquent qu'un CSF soit primé en mutation par une nomination.

Par ailleurs, nous nous sommes étonnés de découvrir la mise en place du SCN Ecoles-Formation professionnelle.

Concernant la sélection des directeurs départementaux, le SNUI a précisé que des progrès restent à faire : éviter de chercher à crisper les candidats et nécessité d'expliquer aux pistards les causes de leur non-sélection.

D'autres questions ont été posées notamment sur la place des résultats dans la modulation indemnitaire, le positionnement du RD avec le futur statut et les ouvertures réelles du TA2001 de directeur départemental pour un accès à CSFN.

La chef du Service des Ressources a apporté les réponses suivantes qui sont assorties de quelques commentaires de notre part.

Le SCN Ecoles-formation

Il n'a pas été créé lors de ce mouvement et le nouveau directeur devra réfléchir au contenu de sa mise en place. Une fenêtre historique s'offrait à la Centrale pour la création de cette structure compte tenu des vacances de postes et elle en a profité.

Le siège historique de l'ENI à Clermont Ferrand est-il de l'histoire ancienne ? Qu'en dit le président Giscard d'Estaing ?

Les modalités de sélection au grade de directeur départemental :

Cette année, pour la première fois, un observateur extérieur a rendu un rapport sur celle-ci. Selon ce rapport, l'effort de la DGI pour sélectionner ses cadres est de grande qualité. Après examen au Conseil de Direction, les informations nécessaires seront communiquées.

On ne sait pas à ce stade à qui ni comment ?

Les recalés :

Pour Mme Bied-Charreton, passer le tour de piste, c'est déjà la reconnaissance d'être un cadre de grande valeur même si on ne réussit pas la sélection.

On constatera avec cette réponse que la langue de bois est très bien maîtrisée en Centrale ce dont nous ne doutions nullement.

S'agissant de l'information, la DG informe les DSF et ces derniers devraient informer les intéressés. Le Chef du Bureau H2 a reçu quelques collègues recalés mais, pour lui, il n'est pas souhaitable que la rencontre ait lieu trop tôt mais plutôt à froid après cicatrisation.

La Présidente a reconnu que deux progrès étaient nécessaires : un entretien systématique avec la Centrale et une rationalisation du discours en vue d'apporter du concret au candidat malchanceux.

Suite à une interrogation du SNUI, elle a précisé que, pour la sélection, la DG ne tient pas compte des équilibres (centrale, services déconcentrés, interrégions,...) mais apprécie intrinsèquement les candidats.

Les problèmes personnels:

La Présidente a souligné qu'elle était attentive aux problèmes personnels mais que l'on était quand même dans le mouvement des directeurs et que les nominations sur place devaient demeurer des exceptions particulièrement justifiées.

Ce n'est pas faux.

Les promotions qui priment les mutations :

La composition d'équipe joue aussi pour le choix des directeurs.

Et il faut respecter le choix des entraîneurs.

Les gels de postes :

Pour la DG, il existe des gels durables, temporaires et frictionnels. A titre d'illustration, le Doubs et le Finistère sont des gels temporaires et seront sans doute comblés au premier mouvement 2007 par contre pour la DSIP, il s'agit d'un gel "en dur" compte tenu du départ des Domaines.

Les Directions concernées par la mention " date à fixer " sont concernées par un gel frictionnel.

Mouvement de CSF 2006-2 :

Le TA dir dép 2001 sera examiné pour la dernière fois pour l'élaboration du mouvement de CSFN de 2006-2 avis aux amateurs.

Pouvoir d'achat toujours, les élus du SNUI à la CAP 1 s'expriment au nom de tous les agents !!!

Dans le cadre de la CAP nationale n° 1, les élus du SNUI sont intervenus, en propos liminaires pour l'ensemble des agents de la DGI.

Le SNUI a fermement dénoncé l'opposition manifeste entre la volonté d'ambition sociale affichée par l'administration et la réalité qui consiste à ne pas utiliser toutes les possibilités budgétaires offertes par le biais des réductions, en matière de notation.

Le SNUI a souligné que l'ambition sociale supposait, avant toute chose, d'optimiser le seuil de 50 % des agents bénéficiaires d'une marge d'évolution et qu'il convenait d'utiliser au maximum les possibilités offertes par les textes.

Le SNUI a indiqué que "ne pas faire tout ce qui permettait d'optimiser et de rendre cohérent l'ambition sociale et la notation" serait de nature à renforcer la crispation.

Par ailleurs, le besoin de transparence a été réaffirmé en ce qui concerne la connaissance des réserves et des dotations à venir. Le SNUI a demandé que tous les chiffres soient mis sur la table afin d'obtenir toutes les explications nécessaires.

L'administration a rappelé son engagement, pris lors de l'audience du 9 février 2006, de convoquer rapidement des CTPD/S bilan de la notation 2005.

Cotisation Syndicale 2006

La campagne est maintenant bien lancée. Pour les retardataires voici le tarif 2006. Vous pouvez payer votre cotisation soit auprès de votre section locale, soit directement auprès du bureau national soit directement à la section des directeurs en l'adressant à Christian BOULAIS ADETEF 5 place des vins de France 75.573 Paris cedex 12

GRADE/ECHELON OU CATEGORIE	1	2	3	4	5	6
-Dir Div	166,20	183,55	190,50	213,00	221,65	-
- Dir Dep	-	232,15	244,45	-	-	-
- CSFN	295,16	332,50	-	-	-	-
- CSFF	313,50	351,60	-	-	-	-
- DI	351,60	-	-	-	-	-
- RD 1015	259,80					
- RD HEA	323,90	-	-	-	-	-
- RD HEB	342,90	-	-	-	-	-
- CH	363,75	346,40	311,75	259,80	240,80	221,65